

▶ 3 - Vos besoins

La présente étude a pour objectif de définir de façon claire et précise vos besoins afin de permettre à votre conseiller de vous proposer un contrat cohérent avec votre situation et vos besoins de couverture.

Votre attention est attirée sur le fait que notre conseil se fonde sur les informations que vous avez accepté de nous communiquer, lesquelles doivent être complètes et sincères pour permettre la délivrance d'un conseil adapté et vous orienter dans le choix de votre contrat et garanties.

Vous ou votre conjoint avez moins de 81 ans.

Vous souhaitez une couverture pour vous seul, pour votre couple ou pour vous et votre famille à l'une ou aux deux garanties suivantes :

- **Garanties blessure accidentelle, assistance, décès accidentel** : oui non

Si vous choisissez cette garantie, le montant de l'indemnité forfaitaire en cas de blessure dépend du type de blessure et du niveau de garantie choisi. Dans cette garantie, vous bénéficiez d'un capital décès accidentel de 5 000 € et de services d'assistance en cas de blessure accidentelle.

Indemnité forfaitaire Blessure accidentelle / Niveau de garantie souhaité Peu élevé Élevé Très élevé

- **Garantie en cas de décès accidentel** oui non

Les enfants ne peuvent être assurés au titre de cette garantie.

Si vous choisissez cette Garantie, le montant du capital décès dépend du niveau de garantie souhaité :

Décès accidentel / Niveau de garantie souhaité Peu élevé Élevé Très élevé

Quel montant de cotisation mensuelle pensez-vous pouvoir accorder à votre besoin ?

- < 10 € entre 10 € et 30 € > 30 €

▶ 4 - Votre conseiller distributeur

L'Association de Moyens Assurances de Personnes, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, Siren n° 840599930, ORIAS n° 19000811, www.oriass.fr, dont le siège social est 21 rue Laffitte - 75009 PARIS.

L'Association de Moyens Assurances de Personnes est soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec les organismes d'assurance de Malakoff Humanis.

À ce titre, l'Association de Moyens Assurances de Personnes est mandatée par les organismes d'assurances AUXIA et AUXIA assistance régis par le code des assurances, pour distribuer le présent contrat d'assurance.

L'Association de Moyens Assurances de Personnes est liée directement ou indirectement par des liens capitalistiques avec les organismes d'assurance du groupe Malakoff Humanis - Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris cedex 09 - malakoffhumanis.com

Dans le cadre de la présentation des opérations d'assurance l'Association de Moyens Assurances de Personnes est rémunérée par la combinaison de commissions, c'est-à-dire d'une rémunération incluse dans la prime d'assurance et versée par l'organisme d'assurance et de tout autre type de rémunération, y compris tout avantage économique, proposé ou offert en rapport avec le contrat d'assurance.

▶ 5 - Notre préconisation

Compte tenu des éléments communiqués et des besoins que vous avez exprimés auprès de votre conseiller, **nous vous proposons le contrat Protection Blessures BDAP – MHPB – 01-2020-1.**

Ce contrat couvre les garanties suivantes :

- Blessures accidentelles :

- ✓ Versement d'un capital forfaitaire en fonction de la blessure et de la formule souscrite pouvant aller de 4 000 € à 12 000 €,
- ✓ Services d'assistance en cas de blessure proposés par Auxia Assistance : Aide à la vie quotidienne, Auxiliaire de Vie, Livraison de Repas, Aide aux devoirs, Gardes d'animaux domestiques.
- ✓ Capital décès accidentel de 5 000 €.

A savoir pour la garantie Blessures :

- La garantie est réduite de moitié à partir du 85^{ème} anniversaire d'un des assurés et pour les enfants.
- En cas de blessures multiples d'une même blessure, l'assureur verse jusqu'à 2 fois le capital maximum souscrit.

Et/ou

- Décès accidentel :

- ✓ Versement d'un capital forfaitaire pouvant aller, selon le choix exprimé, de 10 000 € à 100 000 €.

L'assureur du contrat est :

- Pour les garanties versées sous la forme d'une indemnité forfaitaire ou d'un capital :
AUXIA, entreprise du groupe Malakoff Humanis, régie par le code des assurances, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 74 545 776 euros, RCS de Paris 422 088 476, dont le siège social est sis 21 rue Laffitte 75009 Paris.
- Pour les prestations d'Assistance en cas de blessure accidentelle :
AUXIA Assistance, entreprise du groupe Malakoff Humanis, régie par le code des assurances, Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 780 000 euros, RCS de Paris 351 733 761, dont le siège social est sis 21 rue Laffitte 75009 Paris

En cas de réclamation, vous pouvez contacter dans un premier temps votre conseiller, et, si votre demande ne trouvait pas satisfaction, la réclamation pourra alors adressée par voie postale à AUXIA – Service Réclamation – TSA 10001 – 78075 Saint Quentin en Yvelines cedex, ou par courrier électronique à l'adresse mail suivante : service-reclamation@auxia.com

En cas de persistance de votre réclamation après son traitement par AUXIA, vous pouvez vous adresser à la Médiation de l'Assurance pour les litiges qui relèvent de sa compétence, à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org, ou bien, par courrier à La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS Cedex 09.

▶ 6 - Vos déclarations

- ✓ **Je reconnais avoir pris connaissance et conservé un exemplaire de la présente fiche d'information et de conseil dont j'atteste l'exactitude du contenu quant aux informations communiquées par mes soins.**
- ✓ **J'atteste par la présente avoir reçu une information détaillée sur l'étendue, la définition des risques et des garanties proposées.**
- ✓ **J'atteste qu'un exemplaire du document standardisé d'information sur le contrat d'assurance (IPID) et un exemplaire des Conditions Générales du contrat m'ont été remis préalablement à ma signature de la demande de souscription.**
- ✓ **Je reconnais que les préconisations formulées par le conseiller quant au contrat et garanties préconisées sont adaptées aux besoins d'assurance que j'ai exprimés.**

Les informations collectées sont toutes nécessaires à « Auxia et Auxia Assistance », ci-après désigné Malakoff Humanis, responsable du traitement, pour la passation, la gestion et à l'exécution du contrat d'assurance.

En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi.

Ces droits peuvent être exercés directement sur notre site via nos formulaires, par email à dpo@malakoffhumanis.com ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 9. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet.

En cochant cette case, j'accepte de recevoir par voie électronique des informations concernant les offres de produits et services de Malakoff Humanis et de ses filiales.

Document réalisé en double exemplaire : un pour le mandataire et un pour le candidat à la souscription

Fait à _____

Le | | | | | | | | | | | | | | |

Vous
Nom, prénom
Signature

Votre conseiller distributeur (Association de Moyens Assurance de Personnes)
Nom, prénom du conseiller
Signature